



## Les événements sportifs

### Dans cette rubrique



### Les Fêtes maritimes

Port d'attache de grands navigateurs, point de départ de courses autour du monde, théâtre de rassemblements internationaux de gréements traditionnels

---



### Les grands événements nautiques

Brest jouit d'une grande notoriété dans le domaine de la mer et organise ou accueille de nombreux événements parmi lesquels ...

---



### La Fête de la mer et du nautisme

La Fête de la Mer et du Nautisme est l'occasion pour tous de découvrir et d'essayer une myriade de supports nautiques différents : voile légère, ...

---



## Le Brest Sports Tour

L'ensemble des clubs sportifs et des associations de quartier proposent, avec la Ville de Brest, des activités sportives gratuites, variées, pour tous...



## Les Vendredis du sport

Pendant les deux mois d'été, la plage du Moulin-Blanc est investie par les Vendredis du sport. Le sable et la mer deviennent des terrains de jeux...



## Les randonnées palmées

Les randonnées palmées ne sont programmées qu'en juillet... Ne râtez pas les rendez-vous !



## Le Cross de Brest



Toute l'info sportive sur la page Facebook [Soyons Sport à Brest](#) ↗

## FAQ - Questions fréquemment posées

Affichage des résultats 5 à 8 sur 38 au total.

---

### INFO COVID 19

#### Puis-je aller rendre visite à un parent âgé ?

Non, il est fortement recommandé de ne pas rendre visite aux personnes fragiles et âgés, ni à domicile ni dans les établissements médico-sociaux. Les mineurs et les personnes malades ne peuvent plus accéder à ces établissements, maternités comprises.

---

### INFO COVID 19

#### Les crèches, écoles, collèges, lycées et campus sont fermés. Comment faire ?

Si vous êtes parent d'un enfant âgé de moins de 16 ans, vous pouvez bénéficier d'un arrêt maladie indemnisé, si vous ne pouvez pas bénéficier d'un aménagement de vos conditions de travail vous permettant de rester chez vous pour garder votre enfant.

À noter qu'un seul des deux parents peut simultanément bénéficier d'un arrêt dans ce contexte.

- **Il est rappelé que les directeurs et directrices d'écoles restent disponibles pour permettre à toutes les familles la poursuite d'une scolarité adaptée à domicile:** celles-ci sont encouragées par le ministère de l'Éducation nationale à les contacter immédiatement en cas de difficulté.
  - **L'accueil des enfants est maintenu chez les assistantes maternelles, sauf situation de vulnérabilité et/ou incompatibilité** avec les mesures de confinement de leurs familles.
  - Certains équipements ont été mis à disposition de l'accueil des seuls enfants des personnels soignants habilités par les services de l'Etat, afin de leur permettre d'être totalement mobilisés sur leur mission. Une cinquantaine d'enfants sont accueillis chaque jour dans neuf écoles et deux crèches, pour les seuls enfants des personnels soignants mobilisés et qui ne disposent d'aucune autre solution de garde. La ville travaille très étroitement avec la direction des ressources humaines du CHRU pour adapter le dispositif au besoin des personnels mobilisés, y compris sur les horaires atypiques.
- 

### INFO COVID 19

#### Quelle est la procédure pour bénéficier de l'arrêt prévu pour la garde d'enfant ?

La procédure est la suivante :

Contactez votre employeur et évaluez avec lui les modalités de télétravail qui pourraient être mises en place ;

Plus d'informations sur <https://declare.ameli.fr/> ↗

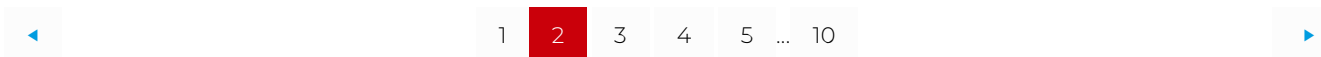
---

### INFO COVID 19

#### Le Conservatoire de danse, musique et théâtre à Brest est-il concerné par la fermeture ?

Oui il est concerné.

Plus d'informations sur son site internet : <https://conservatoire.brest.fr> ↗



Votre question n'a pas trouvé de réponse ?  
Contactez-nous !

POSER UNE QUESTION

## Retour en images

### SPORT/NAUTISME

#### Finist'air Sailing 2019

Publié le 10 septembre 2019

**20 photos**



Facebook  
 Twitter  
 E-Mail  
 Viadeo  
 LinkedIn  
 Pinterest

► **VOIR L'ALBUM**

### SPORT/NAUTISME

#### Championnat de France Espoirs Glisse

Publié le 21 août 2019

**15 photos**



Facebook  
 Twitter  
 E-Mail  
 Viadeo  
 LinkedIn  
 Pinterest

► **VOIR L'ALBUM**

### SPORT/NAUTISME

#### Randonnée palmée

Publié le 15 juillet 2019

**15 photos**



Facebook  
 Twitter  
 E-Mail  
 Viadeo  
 LinkedIn  
 Pinterest

► **VOIR L'ALBUM**



Dernière mise à jour le : **13 mars 2020**

**Brest**

**HÔTEL DE METROPOLE**

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil au guichet :  
Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)  
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h /18h  
Samedi 8h30/12h30

**Hôtel de ville de Brest**

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi de 8h à 18h  
Samedi de 8h30 à 12h30